



Qui a la charge suite a une erreur du a un notaire

Par **thunderstreet**, le **17/06/2009** à **11:11**

Bonjour,
nous venons d heriter d une maison . le notaire qui en a la charge (et toutes les clefs) ne nous a pas prevenu cet hiver alors qu il y a u du gel : donc plus de chauffage (HS) , et il a arreté le compteur electrique donc inondation du a l arret de la pompe !!
maintenant il nous dit que les travaux sont a notre charge ...
de plus de ce fait il baisse le prix de la maison d environ 10 000 €
merci de m aidé pour me dire que faire !!